

DROIT CIVIL DE LA FAMILLE

Successions légales et testamentaires: dévolution, option et traitement du dossier



Le droit des successions est un droit technique qui a évolué suite aux réformes opérées par les lois de 2001 et 2006.

De plus en plus de personnes prennent des dispositions de dernières volontés ou souscrivent des assurances-vie, ce qui rend les règlements successoraux plus complexes.

Cette formation revient sur les principes généraux applicables en matière de dévolution, tant légale que testamentaire, et appréhende le règlement de la succession et le traitement civil de l'assurance-vie.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Maîtriser les règles de dévolution successorale
- Savoir qualifier les legs
- Maîtriser les mécanismes des trois options successorales
- Déterminer les actes successoraux à établir
- Appréhender des problématiques ponctuelles
- Déterminer les bénéficiaires d'une assurance-vie



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé théorique

Rappel des principes

Propos illustrés de jurisprudences récentes

Description et analyse

Mise en situation

Série d'exemples concrets

Support visuel



FORMATEURS

Sébastien RICHARD ou Bertrand DESFOSSÉ
Juristes consultants et Animateurs de formation
du CRIDON LYON

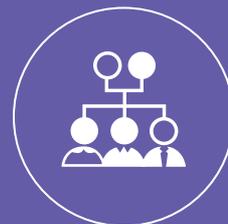


DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Débutant

OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa
pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Connaissance de base en
droit des successions



PLUS-VALUE

Maîtriser les principes
pour traiter un dossier
de succession



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 DÉVOLUTIONS LÉGALE ET TESTAMENTAIRE

1h30

- Les règles générales de la transmission *ab intestat*
- L'identification des legs

2 L'OPTION SUCCESSORALE

2h30

- Les types d'option
 - l'acceptation pure et simple
 - l'acceptation à concurrence de l'actif net
 - la renonciation
- Les modalités de l'option
 - les délais pour opter
 - la transmission de l'option
- Les règles spécifiques aux legs
 - l'envoi en possession
 - la délivrance des legs

3 LA GESTION DE LA SUCCESSION

1h30

- Les actes successoraux :
 - l'acte de notoriété
 - l'inventaire et sa clôture
 - l'attestation immobilière
- Les problématiques successorales
 - la vacance et la déshérence
 - l'intervention du généalogiste
- L'indivision successorale
 - les règles de gestion
 - le partage
- La situation de démembrement avec l'usufruit du conjoint

4 L'ASSURANCE-VIE DU POINT DE VUE CIVIL

1h30

- La désignation du bénéficiaire
- L'acceptation par le bénéficiaire
- Des capitaux assurés véritablement hors succession ?